

Aventures artistiques

dans le
Parc naturel
transfrontalier
du Hainaut

*Une démarche d'accompagnement
d'initiatives culturelles alternatives*

Le contexte

De part et d'autre de la frontière, deux Parcs naturels se sont rejoints sous l'emblème du Parc naturel transfrontalier du Hainaut (PNTH) : le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, côté français, et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, côté belge (55 communes, 7 villes portes, 2 communes associées en France et 6 entités communales en Belgique, soit 255 500 habitants au total). Entre Lille, Valenciennes, Douai et Tournai s'étendent les **paysages miniers, forestiers et ruraux** qui dessinent ce territoire. Lieux de vie mais aussi **supports d'activités économiques et touristiques**, le territoire du PNTH est l'objet d'évolutions humaines, agricoles, naturelles ou urbaines.

Le territoire du PNTH est également riche d'une diversité et d'une qualité de ressources culturelles et humaines. En effet, il est doté de réseaux actifs (lecture publique, diffusion, insertion par la culture...) et de pôles référents à l'échelle régionale, voire nationale sur plusieurs champs artistiques (spectacle vivant et arts plastiques). Néanmoins, l'état des lieux participatif de la vie culturelle, réalisé en 2010 par le Parc naturel transfrontalier du Hainaut, met en exergue le manque de projets artistiques proposant **une médiation entre patrimoines et habitants du territoire**.

Pourtant ce territoire, riche de son histoire, de ses spécificités naturelles et de sa dynamique associative est un formidable vivier pour développer des rencontres culturelles innovantes avec les habitants.

Face à ce constat partagé avec les acteurs transfrontaliers de la Culture, le PNTH souhaite **aider au développement et à la diffusion d'une création artistique valorisant les patrimoines et les ressources durables du territoire par la mise en œuvre d'une démarche d'accompagnement des porteurs de projets. Il prend la forme des "Aventures artistiques"** qui s'appuient à la fois sur les compétences et les savoir-faire des acteurs culturels locaux et des élus et la capacité de médiation du PNTH.

*Et si, ensemble,
nous avions une
aventure artistique ?*



Parc naturel
transfrontalier
du Hainaut

“Aventures artistiques”, qu’est-ce que c’est ?

Les objectifs

Des projets culturels “hors les murs” où la création artistique investit de nouveaux espaces et va au plus près des habitants du territoire... Une culture outil de lien social et de sensibilisation des habitants.

Les projets recherchés :

- favorisent l'échange et le lien direct entre les habitants, les artistes et leur espace de vie ;
- inventent un espace de création sensible qui permet de se retrouver, de se mobiliser autour d'un projet commun et de dépasser les frontières (sociales, physiques, psychologiques, administratives...);
- amènent à mieux découvrir et à se réappropriation son territoire, pour changer les regards et les représentations de celui-ci et favoriser un sentiment de confiance et de fierté ;
- encouragent le croisement des regards sur le territoire et des disciplines artistiques ;
- stimulent la mobilisation des habitants dans des projets culturels de qualité.

Ainsi, les “Aventures artistiques”, par le biais d'un accompagnement sur mesure, ont pour ambition de permettre à des projets artistiques audacieux d'émerger ou de prendre forme... **Soit une nouvelle forme de soutien à la création pas seulement artistique mais aussi de projet, de dialogue, de partenariat, de réseau.**

Les leviers envisagés sont de :

- développer une **médiation culturelle** entre porteurs de projets, artistes, territoire et habitants ;
- **encourager les partenariats et les coopérations** entre acteurs culturels, artistiques, sociaux ;
- favoriser la **mise en réseau** des acteurs culturels locaux en transfrontalier et créer du lien entre les initiatives ;
- participer à la **montée en qualification** des acteurs locaux ;
- susciter et accompagner **l'expérimentation** et l'émergence de projets innovants.

La démarche d'accompagnement du Parc

Les porteurs de projets qui recherchent un partenariat avec le Parc doivent répondre à cet appel à initiatives en complétant le dossier de candidature ci-joint. Pour ce faire, ils peuvent bénéficier **en amont de conseils pour l'aide au montage du projet** (mobilisation de partenaires locaux, écriture du dossier...) auprès du technicien référent de la mission éducation au territoire et culture du Parc naturel régional Scarpe-Escout.

Les porteurs des projets sélectionnés pourront bénéficier d'**un accompagnement sur mesure pour la mise en œuvre de leur initiative** :

- ingénierie et médiation notamment pour faciliter la mobilisation et l'implication des habitants dans le projet et renforcer la diffusion de cette offre culturelle au plus près des habitants ;
- aide à la réalisation d'un plan d'actions et d'un plan de communication ;
- contribution à la prise en charge de l'intervention artistique.

Pour permettre aux porteurs de projets et artistes de partager leurs regards sur le territoire et leurs initiatives, le PNTH proposera **une journée de découverte et d'échanges** :

- le matin : découverte du territoire (sortie terrain) ;
- l'après-midi : échanges d'expériences et d'initiatives.

Ces journées sont gratuites et ouvertes à 15 participants sur inscription.

Les critères d'éligibilité et de sélection

Les critères

Un projet est éligible quand les critères suivants sont réunis :

■ Sur le fond, le projet :

- donne une lecture sensible du territoire et de ses patrimoines à travers le média artistique ;
- favorise la rencontre et la participation active des habitants ;
- a un caractère spécifique ou innovant.

■ Sur la forme, le projet :

- se déroule sur le territoire du Parc naturel transfrontalier du Hainaut ;
- est piloté par un binôme composé d'un acteur local¹ et d'un artiste qualifié ou d'une compagnie professionnelle ;
- implique différents partenaires pour le montage opérationnel et financier.

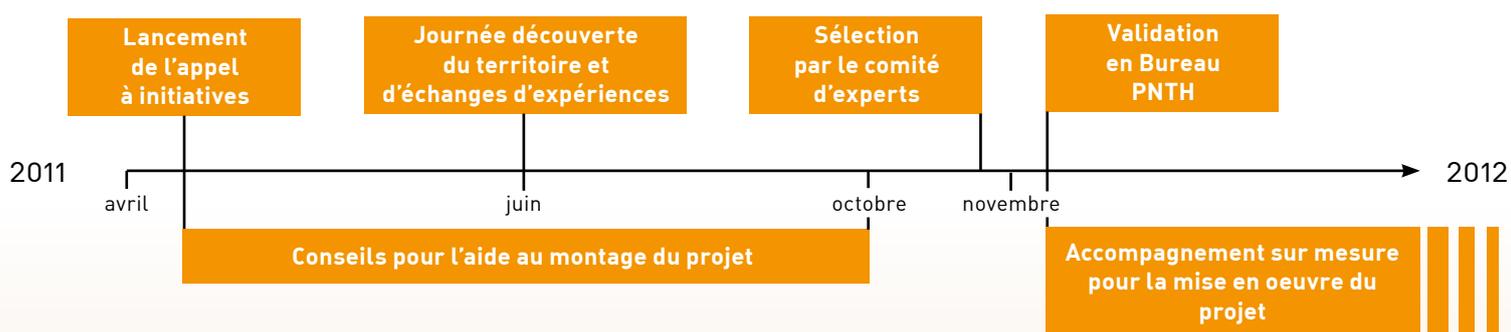
Le dispositif d'appel à initiatives n'a pas vocation à soutenir des fêtes et animations locales à caractère touristique, folklorique, artisanal ou commémoratif.

Le processus de sélection et le calendrier

Un comité d'experts composé de deux élus du groupe de travail "culture" du PNTH, de techniciens de la DRAC, de la Région Nord-Pas de Calais, du Conseil Général, de la Communauté française, de Culture Wapi, des intercommunalités et de trois acteurs culturels locaux **assure le suivi et la sélection des projets**. Les membres examineront chacune des demandes et émettront un avis. Les demandes seront ensuite présentées en bureau transfrontalier du PNTH.

Les étapes :

- d'avril à septembre 2011 : conseils et accompagnement du Parc sur les projets auprès des candidats ;
- en juin : une journée découverte du territoire et d'échanges d'expériences ;
- **1^{er} octobre 2011 : date limite de réception des projets candidats** ;
- fin octobre 2011 : sélection par le comité d'experts ;
- novembre 2011 : communication des projets sélectionnés et **signature d'une convention entre le porteur de projet, l'artiste et le Parc concerné**. Suivi des projets lauréats.



Le montage financier et les partenaires

La contribution à la prise en charge de l'intervention artistique dans le cadre des "Aventures artistiques" est déterminée par le comité d'experts en fonction du nombre de sollicitations et du montage financier du projet.

La contribution à la prise en charge **concerne exclusivement la partie artistique. Elle est plafonnée à 4 000 €** et intervient à **hauteur maximale de 80% du budget de l'action**, dans la limite du plafond.

La contribution financière sera effectuée en deux fois :

- 60% au démarrage du projet sur présentation d'une attestation ;
- 40% à la fin du projet sur facture.

¹ l'acteur local peut être une association ou une commune ou une intercommunalité ou un groupe d'habitants situé sur le territoire du Parc.

L'engagement du porteur de projet

Le porteur de projet s'engage à :

- signer une convention avec l'artiste associé et le Parc ;
- réaliser l'action dans les 12 mois après approbation du Bureau ;
- insérer le logo du PNTH et citer l'opération "Aventures artistiques" sur ses documents de communication ;
- remplir une fiche d'évaluation et fournir un bilan financier de l'opération.

Comment y répondre ?

Les porteurs de projets qui souhaitent solliciter un partenariat avec le Parc dans le cadre des "Aventures artistiques" doivent télécharger un dossier de candidature sur les sites : www.pnr-scarpe-escout.fr et www.plainesdelescaut.be. Ce dossier complété est à envoyer pour le **1^{er} octobre 2011**.

Pour ce faire, ils peuvent prendre contact auprès du technicien référent :

Audrey LEGENDRE

Médiatrice éducative et culturelle

Parc naturel régional Scarpe-Escout

+33 (0)3 27 19 19 70 - a.legendre@pnr-scarpe-escout.fr

Pour vous aider dans la découverte du territoire, quelques ressources bibliographiques, internet et des sorties :

■ Ressources internet :

- Parc naturel régional Scarpe-Escout www.pnr-scarpe-escout.fr
- Centre de ressources www.documentation.pnr-scarpe-escout.fr/opac/
- Site cartographique dynamique www.carto.pnr-scarpe-escout.fr
- Parc naturel des Plaines de l'Escaut www.plainesdelescaut.be
- Observatoire photographique transfrontalier des paysages www.observatoire-paysages.pnth.eu

■ Ressources documentaires :

- Diagnostic du territoire 1998-2008
- Carnet de voyage, invitation à la découverte du Parc naturel Transfrontalier du Hainaut (2008)
- Histoires de paysages de Scarpe et d'Escaut – cahier technique (2005)
- Une autre idée du minier en Scarpe-Escout – Collection carnet découverte (2004)
- La première fois que j'ai descendu au fond - Collection (EntreVues) témoignages des cafés-mémoire en Pays de Condé (2008)
- Une frontière en Scarpe-Escout - Collection carnet découverte (2005)
- Ephémères, dans quelques paysages du Parc naturel régional Scarpe-Escout François Lelong (2005)
- Confluences, un levé de terrain à vélo – Luce Choules (2009)
- Cartes de randonnées, des massifs forestiers et de la route paysagère
- "50 artistes et les Plaines de l'Escaut"

■ Des rencontres, des sorties :

- "Goutons nos prairies" le 8 mai à Bruille St Amand et le 15 mai à Flines les Râches
- Conférence "L'historique des aménagements de la Traitoire et de la Ruisselle" dans la salle des fêtes de Mortagne du Nord le 17 mai à 18h
- Spectacles "T'es d'min coin ?" à Warlaing le 12 juin à 16h et à Marchiennes le 9 juillet à 15h30
- Café paysage le 18 juin à Mortagne du Nord
- Le calendrier des sorties "Plaines" et "Sorties découvertes"

■ Des expositions :

- "L'homme au travail, l'homme en fête dans le Parc naturel des Plaines de l'Escaut"
- "Notre paysage, c'est celui qu'on se construit"
- "Petites histoires du bâti en Scarpe-Escout"

Tout l'agenda sur :
www.pnr-scarpe-escout.fr et
www.plainesdelescaut.be